

En Bref

Intercommunalité : Communauté de communes de Bugeat-Sornac, Millevaches au cœur.

Nombre d'habitants : 117

Densité démographique : 2,6 habitants/km²

Nombre de propriétaires forestiers : 216

Surface forestière moyenne : 11 ha/propriétaire

Surface de la commune : 4550 ha
84% de forêt privée

Surface forestière : 2900 ha

Taux de boisement : 64%

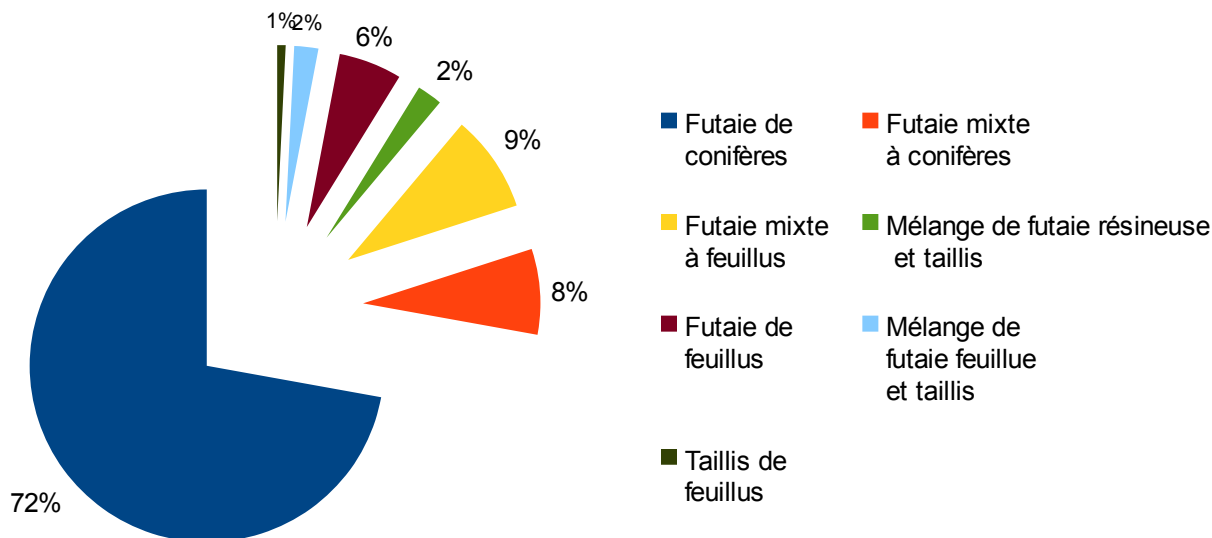
Présence de sites Natura 2000 :

ZPS du Plateau de Millevaches (785 ha)

Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond Péret-Bel-Air (330 ha)

Landes et zones humides de la Haute-Vézère (440 ha)

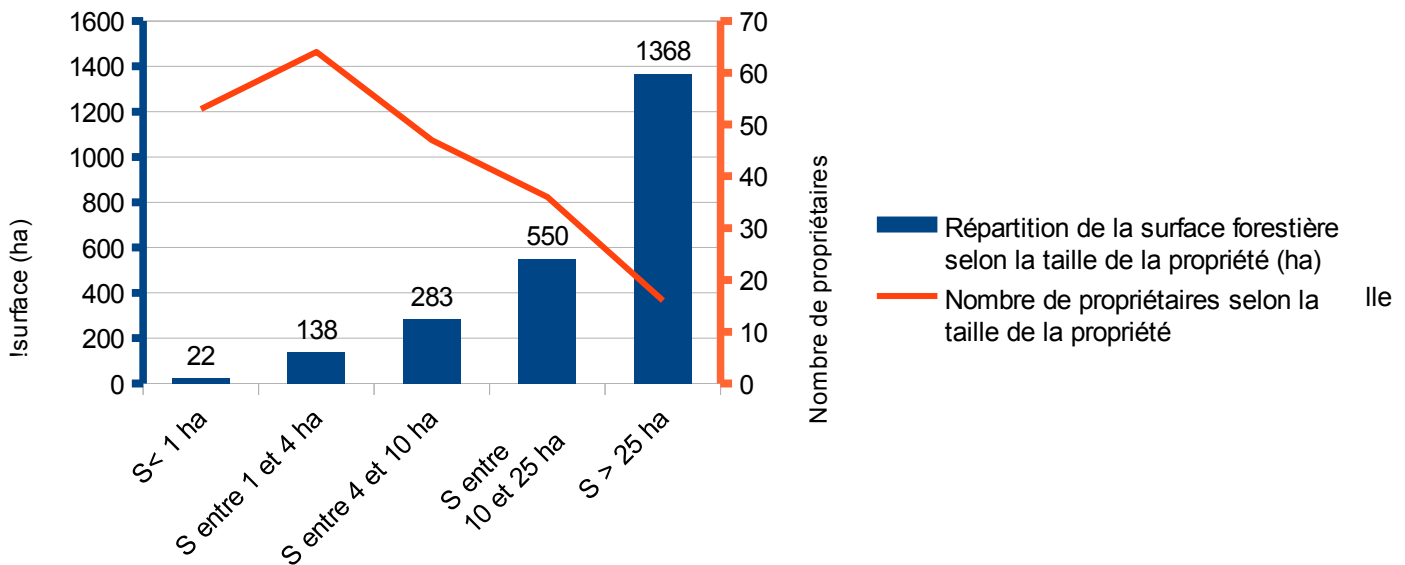
• **Couverture forestière par type de peuplements :**



	Futaie de conifères	Futaie mixte à conifères	Futaie mixte à feuillus	Mélange de futaie résineuse et taillis	Futaie de feuillus	Mélange de futaie feuillue et taillis	Taillis de feuillus	Total
Surface (ha)	2093	228	259	67	167	64	23	2900 ha

Tableau 1 : Répartition de la couverture forestière par type de peuplements (source IFN, 2003)

- **Caractéristiques de la propriété forestière :**



Commune	Surface	Surface boisée	Forêt publique		Forêt privée disposant de			% de forêt disposant de document de gestion durable
			Surface forêt gérée par l'ONF	% forêt gérée par l'ONF	PSG	RTG	CBPS	
Bonnefond	4550 ha	2900 ha	470 ha	16 %	766 ha	31 ha	34 ha	45 %

Tableau 2 : Modes de gestion de la propriété forestière sur le commune de Bonnefond

- **Quelques informations sur la chouette de Tengmalm**



Figure 1 : Chouette de Tengmalm
Crédit photo : Jean-Louis Corsin

La **chouette de Tengmalm** est un petit rapace nocturne forestier. Sa taille n'excède pas 30 cm pour un poids de 110 à 130 g. Elle niche au sein de massifs forestiers de plusieurs centaines d'hectares d'un seul tenant, dans d'anciennes loges de pic noir. Elle se nourrit de petites proies, principalement des micro-mammifères forestiers.

On dénombre 1 500 à 2 500 couples en France et 36 800 à 70 900 (hors Russie) en Europe. L'effectif est stable à fluctuant pour la France mais en fort déclin en Europe. En limousin, 4 à 10 couples sont contactés chaque année, principalement sur les communes du PDM*. Son statut est donc fragile sur ce territoire, ce qui justifie des mesures de conservation en sa faveur.

Cette espèce emblématique du territoire est dépendante de la conservation des peuplements qui constituent son habitat. Le maintien de 1 à 3 ha de hêtres âgés pour 100 ha paraît suffisant pour maintenir l'espèce, dans la mesure où les arbres à cavités sont conservés (10 arbres à cavités pour 100 ha). (Source : SEPOL)

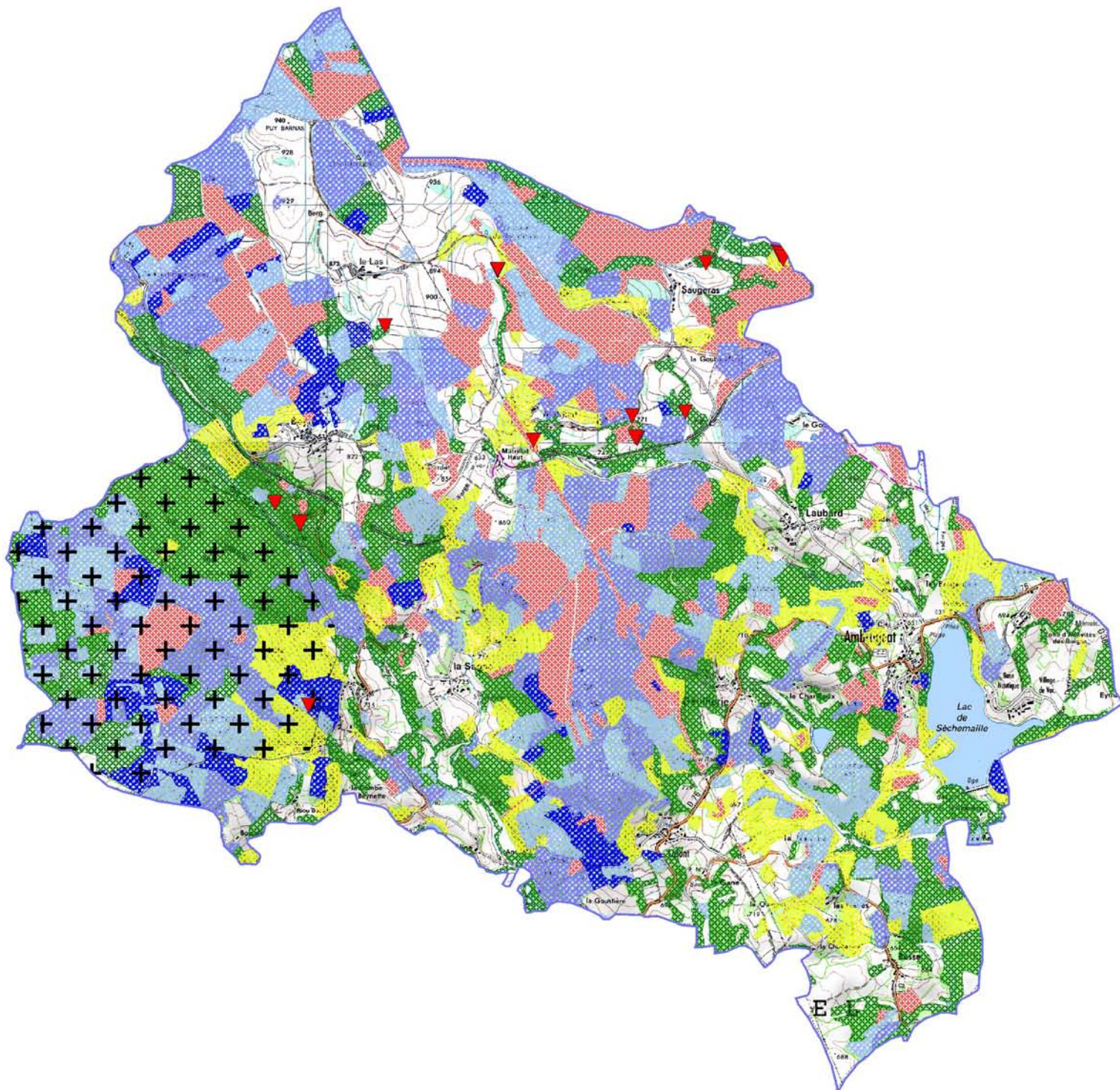
La chouette de Tengmalm est protégée au titre de l'annexe 1 de la directive oiseaux (à l'échelle européenne) et bénéficie d'une protection totale sur le territoire français depuis l'arrêté ministériel du 17 avril 1981 relatif aux oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire

* PDM : Plan de Développement de Massif « Chouette de Tengmalm »



Figure 2 : arbres à loges
Crédit photo : Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

- Carte de répartition des grands ensembles forestiers avec données ornithologiques



Légende

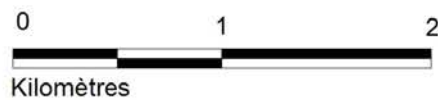
Données peruplements forestiers

- Jeunes plantations résineuses
- Plantations résineuses en développement
- peuplements résineux murs

- Peuplements feuillus
- Peuplements mixtes (feuillus et résineux)
- Coupes rases et fourrés

Données ornithologiques

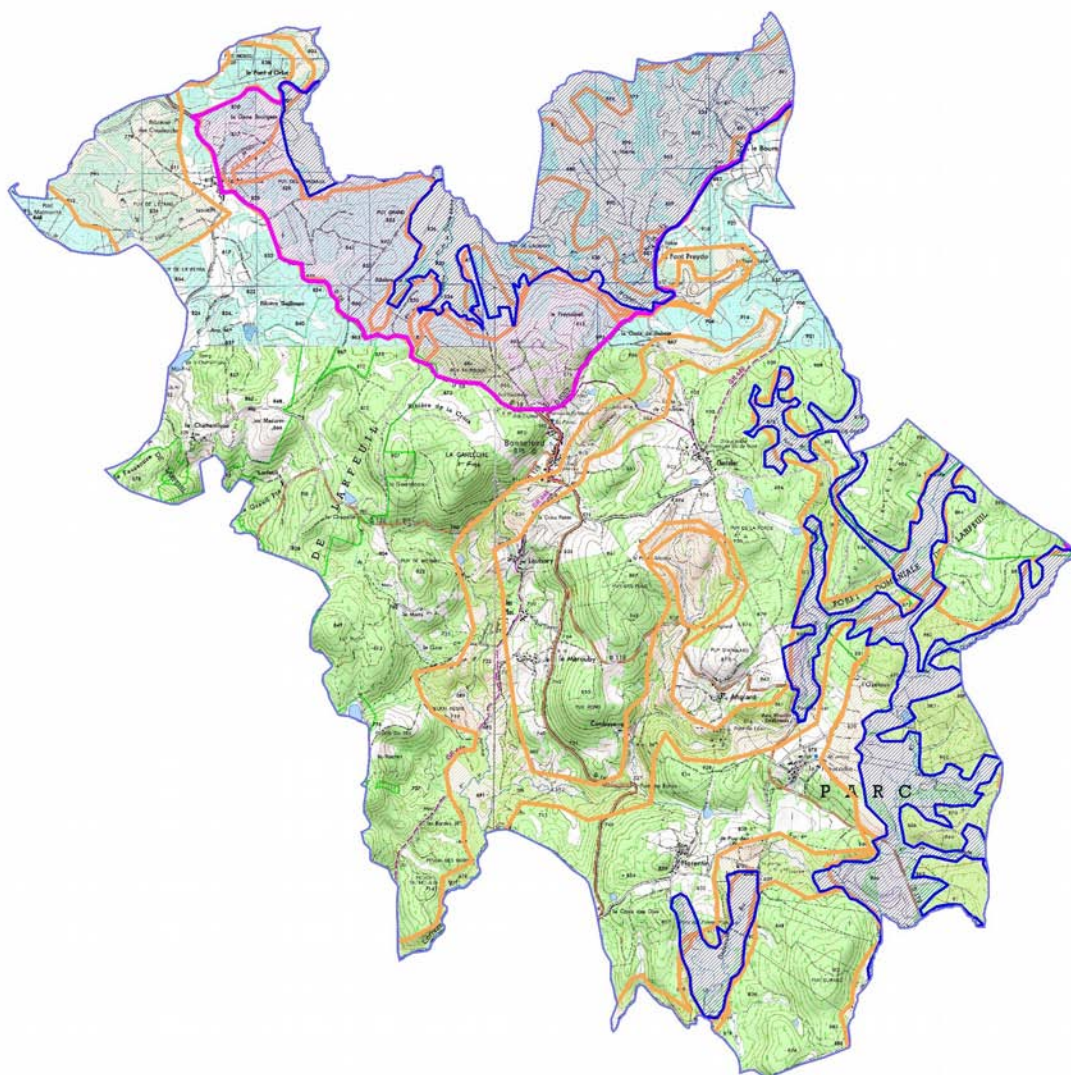
- Observation de loges de Pic Noir
- Zone de présence de la Chouette de Tengmalm



Données:
 SCAN25©-© IGN - 2007
 Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin
 Cabinet d'expert Forestiers Riboulet
 Centre Régional de la Propriété Forestière


NB : L'analyse cartographique ayant déterminé les grands ensemble forestiers repose sur l'interprétation de photographies aériennes datant de 2009


- Carte des sites Natura 2000 et ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique).



Légende

Sites Natura 2000

 Zone spéciale de conservation

 Zone de Protection Spéciale du Plateau de Millevaches

ZNIEFF

 ZNIEFF de type 1 et 2

Données:
SCAN25©-IGN - 2007
DREAL Limousin



Sites Natura 2000	ZPS du plateau de Millevaches	Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond Péret Bel Air	Landes et zones humides de la Haute Vézère	Total (en ha)
Structure animatrice	Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin		Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin	
Bonnefond	785	334	436	1555

Tableau 3 : Zonages environnementaux sur la commune de Bonnefond

Le Plan de Développement de Massif est financé par l'Europe, la Région Limousin et le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Juillet 2013

Centre Régional de la Propriété Forestière – Antenne d'Egletons – 1, rue de Soudeilles – 19300 EGLETONS
Téléphone : 05-55-93-96-50 Courriel : egletons@crpf.fr

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin – Maison de Millevaches – 20, Place des Porrots – 19250 MEYMAC
Téléphone : 05-55-95-10-01 Site internet: www.pnr-millevaches.fr